

Présentation de la section BIMer au lycée Lama Prévot

→ Qu'est-ce que le BIMer ?

Un diplôme reconnu par l'État : créé par le ministère de l'Éducation nationale en 2020, il appartient au volet éducatif de la stratégie maritime de la France. et s'adresse à tous les élèves volontaires (de la 3^e au lycée).

Objectifs : développer la connaissance du milieu maritime et faciliter l'orientation des élèves vers les métiers qui y sont liés.



→ En quoi consiste le programme ?

Il comprend **5 piliers**, qui doivent faire l'objet d'au moins **40h d'enseignement** annuelles, associées à des sorties pédagogiques :

- 1. Description/construction** : connaître les différents types de navires ;
- 2. Flottabilité/stabilité/sécurité du flotteur** : découvrir les principes physiques de flottabilité et de stabilité des navires et les principes de base de la sécurité maritime ;
- 3. Mer et météo** : acquérir les savoirs météorologiques fondamentaux nécessaires pour la navigation et les outils associés ;
- 4. Navigation/réglementation/sécurité** : initier les élèves aux instruments et aux paramètres nécessaires à la préparation de la navigation, mais également aux consignes à observer en mer et en cas d'abordage ;
- 5. Espaces maritimes/milieus marins/espaces associés** : sensibiliser les élèves aux enjeux géopolitiques, économiques, socioculturels, et environnementaux liés aux mers et aux océans.

→ Comment le valider ?

- Une **épreuve obligatoire écrite** (durée de 2h) : un questionnaire à compléter en ligne (de type Code de la route). Une session annuelle est organisée, chaque élève s'inscrivant dans son établissement.
- Le BIMer est obtenu si la **note est ≥ 10 avec mention Débutant / Intermédiaire / Avancé / Expert**

→ Quel est l'intérêt du BIMer pour les élèves de Guyane ?

- **Une découverte de la diversité des milieux marins** : développer sa sensibilité et sa curiosité scientifique.
- **Une formation à la citoyenneté** : comprendre les enjeux associés aux mers et aux océans.
- **Une formation diplômante** : préparer son insertion professionnelle.

